

 **Joindre  
le dispositif**



 **Maison  
Départementale  
des Personnes  
Handicapées**  
Côtes d'Armor



Les membres de Handicap22



**CERCLE 360**



Pour l'ensemble du département

**0 800 360 360**

 Numéro gratuit



**Vous cherchez  
des réponses adaptées  
à votre situation  
de handicap ?**



ou envoyer un courriel :  
[responsable.cercle360@handicap22.fr](mailto:responsable.cercle360@handicap22.fr)



**CERCLE 360**

3 rue du Bignon, 22190 Plérin

**Horaires :** du lundi au vendredi  
9h 00 – 12h 00 / 13h 30 – 17h 00

Avec le soutien



**0 800 360 360**

 Numéro gratuit

## Les missions complémentaires entre la MDPH et le Numéro vert ?

L'équipe de la MDPH vous accueille, vous informe et vous oriente dans l'accès à vos droits en cours et à venir.

L'équipe du numéro vert 360, vous informe et vous oriente dans la mise en œuvre effective de vos solutions d'accompagnement.

## POURQUOI contacter le numéro vert ?

 **0 800 360 360**

Vous cherchez, une écoute, des conseils, une aide dans vos démarches en lien avec votre situation de handicap ou celle de vos proches ?

**Notre équipe est là pour vous guider pour toutes vos questions en lien avec la santé, l'accès à la culture et aux loisirs, au sport, la scolarité, votre accompagnement à votre domicile ou vos besoins d'accueil en établissement ...**



### CERCLE 360

**Une équipe de conseillers de parcours à votre écoute pour vous aider**

Éducateurs, assistantes sociales, médecin, psychologue, ergothérapeute, infirmières.



DISPONIBLE POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS SOUTENIR

VOUS CONSEILLER, VOUS RENSEIGNER, VOUS ORIENTER

MOBILISER UN PROFESSIONNEL POUR SUIVRE LA MISE EN PLACE DE VOS SOLUTIONS

FACILITER LE LIEN AVEC LES RÉPONSES ET LES ACTEURS SUR VOTRE TERRITOIRE

## Des solutions près de chez vous

L'équipe de conseillers de parcours construit avec vous une solution. Elle mobilise pour cela toutes les compétences des acteurs de l'accompagnement du territoire réunis en « communautés 360 ».

### MODE D'EMPLOI

- 1** J'appelle le **0 800 360 360** un conseiller me répond.
- 2** Suivant ma demande, un conseiller plus spécialisé me recontacte.
- 3** Si besoin, un professionnel plus spécialisé peut me rencontrer.

### LES PLUS DU NUMÉRO UNIQUE

#### Plus de simplicité

pour les personnes et les aidants.

#### Plus de proximité

pour trouver des solutions près de chez eux.

#### Plus de rapidité

pour apporter des réponses coopératives entre les acteurs.

#### Plus de compétences

mobilisées pour trouver de nouvelles solutions d'accompagnement.